

N° ING-2026-1600

VIDANGE ET DISPOSITION DES BIOSOLIDES MUNICIPAUX ISSUS DES STATIONS D'ÉPURATION PÉRIPHÉRIQUES

- Dépôt des soumissions : avant 10 heures, le **vendredi 24 avril 2026**

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les documents d'appels d'offres et informations détaillées sont disponibles par le biais du **système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)** à l'adresse **seao.gouv.qc.ca**. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme. Des garanties financières et d'autres exigences peuvent également être exigées dans les documents d'appel d'offres.

Toute soumission devra, pour être valablement reçue, se trouver physiquement entre les mains de la Ville ou de son mandataire officiel, sous pli cacheté, au Service des affaires juridiques situé au 700, boulevard Laure, bureau 227, Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1, avant l'heure et la date limite indiquées. Nos heures d'ouverture sont de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h du lundi au jeudi et de 9 h à 12 h 30 le vendredi.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence de deux (2) témoins, dans les minutes suivant l'heure limite de réception. Les résultats seront publiés dès que possible sur le SEAO.

La Ville n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions ni de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Le Service des affaires juridiques (tél. : 418 964-3205)